



Ville de
Gournay
sur Marne

Gournay Infos

BULLETIN D'INFORMATION

GOURNAY-SUR-MARNE



ANIMATION
P. 19



JEUNESSE
P. 20



NOS AÎNÉS
À LA UNE
P. 28



JOYEUSES
FÊTES !



Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

Comme vous avez dû le découvrir dans la presse, les élus de la Métropole du Grand Paris ont validé la création d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Ce périmètre, délimité par l'A86, comprend 79 communes et a pour but de bannir les véhicules polluants afin de parvenir à améliorer la qualité de l'air.

Lors du dernier Conseil métropolitain, il nous a donc été demandé de statuer sur la première phase du calendrier progressif de mise en place de la ZFE.

Une version qui excluait les véhicules de Crit'Air 4 et 5 dès juillet 2019, nous a été proposée. Celle-ci n'a pas été retenue par les élus dont je fais partie. En effet, bien qu'il soit important de réduire la pollution atmosphérique au sein de la Métropole, nous ne pouvions pas décemment contraindre les nombreux Franciliens, possédant un véhicule de Crit'Air 4, à en changer avant le 1^{er} juillet 2019.

Ainsi la première étape de la mise en œuvre de cette mesure inclura uniquement les véhicules ceux non classés et ceux possédant une vignette Crit'Air 5. Cette version permettra de ce fait un délai supplémentaire de 2 ans aux propriétaires de Crit'Air 4 pour changer de véhicule.

Sur un tout autre registre, dès le 1^{er} décembre, Gournay revêtra ses habits de Noël pour accueillir les dernières festivités de l'année. Comme tous les ans, vous pourrez participer aux nombreuses animations proposées lors du Marché de Noël qui se tiendra les 8 et 9 décembre en partenariat avec l'Association des acteurs de la vie active et économique de Gournay. Les enfants auront certainement la chance d'y croiser le Père Noël et les adultes y trouveront de jolies idées cadeaux. Ce sera également l'occasion de venir soutenir le Téléthon qui sera présent tout au long du week-end.

Pour la troisième année consécutive, le concours des Maisons de Noël récompensera la maison la plus joliment décorée et ses occupants se verront remettre un prix par notre jury.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Fidèlement,

Éric Schlegel
Maire de Gournay-sur-Marne



SOMMAIRE

- P. 03 / **RETOUR EN IMAGES**
- P. 12 / **PORTRAIT D'ASSOCIATION**
COMITÉ CHARLES DE GAULLE
- CADRE DE VIE**
- P. 14 / SAPIN DE NOËL
- P. 14 / **CONCOURS MAISONS DE NOËL**
- P. 15 / ENTRETIEN TROTTOIRS
- P. 15 / **NAVETTES FLUVIALES**
- P. 15 / PARC MAËL
- P. 16 / **PERMIS DE VÉGÉTALISER**
- P. 16 / LA PLAGE
- CULTURE**
- P. 17 / SAISON CULTURELLE
- P. 18 / CINÉ-COURT
- P. 18 / **VIE LOCALE**
ESPACE SANTÉ
- ANIMATION**
- P. 19 / MARCHÉ DE NOËL
- P. 19 / **LA BOURSE AUX JOUETS**
- JEUNESSE**
- P. 20 / CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
- P. 21 / **PROJET ÉDUCATIF**
- P. 22 / MISSION HUMANITAIRE EN INDE
- P. 23 / **SÉJOURS D'ÉTÉ**
- P. 24 / SÉJOURS D'HIVER
- P. 24 / **ACTI'VACANCES**
- SCOLARITÉ**
- P. 25 / RESTAURATION SCOLAIRE : LES PAI
- P. 25 / **COLLÈGE EUGÈNE CARRIÈRE**
- P. 25 / SPECTACLE DE NOËL
- P. 26 / **LIEN SOCIAL**
LOGEMENT LOCATIF
- P. 28 / **NOS AINÉS À LA UNE**
SORTIE
AGENDA
- P. 29 / **AGENDA GOURNAYSIEN**
- P. 30 / **NUMÉROS UTILES**
- P. 30 / **PERMANENCES**
- P. 30 / **AGENDA ÉGLISE**
- P. 30 / **L'ÉTAT CIVIL**
- P. 31 / **TRIBUNES**

Directeur de la publication : **Éric Schlegel**

Responsable de la communication : **Nathalie Kouider**

Rédaction : **Tiphaine Bonnetterre, Laurent Cognet, Claire Cléro, François Culeux, François Daire, Christine Filoche, Éric Flesselles, Aurélie Fouda, Éric Fournier, Jean-Pierre Miquel, Nathalie Kouider, Ingrid Pinchon, Agnès Poncelin, Delphine Schlegel.**

Maquette / Mise en page : **Oslo Communication**

Crédits Photos & Illustrations : **S-Bousquet - Ville de Gournay DR, Mairie de Gournay, Membres de la rédaction, JCH, Christian Igounet, Gloria Boulay et Oslo Communication.**

Impression : **Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne**

Imprimé en 3 800 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : décembre 2018

CINÉ SOUS LES ÉTOILES

Le dernier week-end d'août a vu l'invasion de Supers Héros dans le Parc de la Mairie !

La 3^e édition de Ciné sous les Étoiles a tenu toutes ses promesses : du grand et beau spectacle en plein air.

Les centaines de spectateurs en ont pris plein les yeux, face à l'écran géant et plein les oreilles, grâce à une puissante sono numérique.

De l'avis de tous, la projection de films en plein air est une expérience unique !

La 4^e édition est d'ores et déjà prévue pour le mois d'août 2019.



RENTRÉE PAISIBLE EN CE 3 SEPTEMBRE

11 classes au Château pour accueillir nos 278 petits, 20 classes aux Pâquerettes (une fermeture) pour les 503 plus grands.

En prévision des travaux du nouveau self qui vont durer toute l'année scolaire, il a fallu nous séparer de notre chère « forêt ».

Des palissades ont été installées pour sécuriser la cour des Pâquerettes.



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX GOURNAYSIENS



Samedi 8 septembre, Monsieur le Maire, entouré de ses adjoints et de quelques conseillers municipaux, reçoit en Salle des mariages, les nouveaux Gournaysiens 2018.

Autour d'un café de bienvenue, il leur a présenté la Ville, ses équipements, ses attraits et ses projets.

Les nouveaux habitants de la commune ont pu ensuite découvrir les principaux points d'intérêts de Gournay, lors d'une visite en bus guidée par Delphine Schlegel, Maire adjointe au cadre de vie.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous incontournable des Gournaysiens, le Forum des associations, qui s'est tenu le samedi 8 septembre, a une nouvelle fois battu des records d'affluence.

Merci à tous d'avoir contribué à la réussite de cette belle journée.



PHILO FORAINE

Alain Guyard est passé par Gournay-sur-Marne avec sa verve et sa gouaille. Il ressemble davantage à un ancien prisonnier qu'à un prof d'université ! Son but, faire réfléchir chacun sur la valeur de sa propre existence.

Avec ses mots, avec ses pensées, avec toute son énergie, Alain Guyard est arrivé à faire passer des éléments de philosophie sans mettre de côté la dimension populaire. Comme il le dit lui-même, il se situe à mi-chemin entre Coluche et la métaphysique !



Les Gournaysiens venus découvrir l'énergumène ont eu droit à un échange riche en questionnements sur eux-mêmes et sur le sens de la vie...

Une exceptionnelle soirée en compagnie d'un homme et d'un personnage hors normes !



CÉRÉMONIE DE REMISE DU DIPLÔME DE LA MÉDAILLE DU TRAVAIL



Samedi 29 septembre, les Gournaysiens médaillés ont reçu le diplôme correspondant à leurs 20, 30 ou 40 années de travail. Accompagnés de leur famille, ils ont été accueillis par Monsieur le Maire, Agnès Poncelin, sa première adjointe et quelques élus. Après une cérémonie de circonstance, un verre de l'amitié leur a été offert, moment convivial permettant à chacun d'échanger sur son parcours professionnel et le vivre ensemble à Gournay.

VIRADES DE L'ESPOIR

Tous les bénévoles étaient sur le pont pour accueillir les nombreux Gournaysiens venus soutenir la lutte contre la mucoviscidose.

En ce dimanche 30 septembre, petits et grands ont pu assister à des concerts et des démonstrations sportives.

Ils ont joué sur les différents stands, fait des promenades sur la Marne et assisté à un magnifique numéro de tissu aérien.

Au travers des dons versés, nous espérons que cette journée aura permis de donner du souffle à ceux qui en manquent.



PARCOURS BALISÉ « MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE »

Dimanche 23 septembre, les Gournaysiens et Noiséens étaient invités à inaugurer les 9 bornes de la résistance sises sur les communes de Gournay-sur-Marne et Noisy-le-Grand.

Cette matinée a été l'occasion de rendre un hommage très fort au combat des résistants durant l'occupation lors de la Seconde Guerre mondiale.

À l'initiative de la section noiséenne de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance), et notamment de Louis Segrestan, ce parcours de la mémoire s'est effectué à bord de 2 bus de la RATP des années 40 pour certains élus, résistants, membres de la famille de résistants et portes-drapeaux. Ce parcours s'est ponctué d'arrêts à chaque borne permettant la lecture du texte de chacune face aux levées des drapeaux tricolores.

À cette occasion, nous avons été émus de rencontrer une

résistante de 94 ans qui avait fait le déplacement pour se rendre devant son ancienne maison avec toute sa famille.

Nous nous sommes également arrêtés place du 8 mai 1945 à Noisy-le-Grand et au pont de Gournay afin de célébrer ces mémoires en diffusant le Chant des partisans et la Marseillaise.

Des discours de Michèle Claveau, Maire adjointe de Noisy, d'Agnès Poncelin, 1^{re} adjointe de la Ville, de Jean-Pierre Miquel, Président du Comité Charles de Gaulle et d'Alain Faber, Président de l'association nationale Mémoires du Mont Valérien, sont venus ponctuer ce parcours balisé.

Cette matinée fut remplie de vives émotions.

Lors de la clôture de la cérémonie, Agnès Poncelin a lu la dernière lettre d'un jeune résistant à ses parents, Henri Fertet qui a été fusillé le 26 septembre 1943 après 87 jours d'emprisonnement et de tortures :

« Chers parents, ma lettre va vous causer une grande peine, mais je vous ai vus si pleins de courage que, je n'en doute pas, vous voudrez bien encore le garder, par amour pour moi.

Vous ne pouvez savoir ce que moralement j'ai souffert dans ma cellule, [ce] que j'ai souffert de ne plus vous voir [...] pendant ces quatre-vingt-sept jours de cellule, votre amour m'a manqué plus que vos colis et, souvent, je vous ai demandé de me pardonner le mal que je vous ai fait [...] Avant, je vous aimais par routine plutôt mais, maintenant, je comprends tout ce que vous avez fait pour moi. Je crois être arrivé au vrai amour filial [...]

Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux, non pas une France orgueilleuse et première Nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête. [...]

Pour moi, ne vous faites pas de soucis, je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout et je chanterai "Sambre et Meuse" parce que c'est toi, ma chère petite maman, qui me l'a appris [...]

Les soldats viennent me chercher. Je hâte le pas. Mon écriture est peut-être tremblée, mais c'est parce que j'ai un petit crayon. Je n'ai pas peur de la mort, j'ai la conscience tellement tranquille.

Papa, je t'en supplie, prie, songe que si je meurs, c'est pour mon bien. Quelle mort sera plus honorable ? Je meurs volontairement pour ma patrie. Nous nous retrouverons bientôt tous les 4 au ciel. Qu'est-ce que cent ans ? [...]

Adieu, la mort m'appelle, je ne veux ni bandeau ni être attaché. Je vous embrasse tous. C'est dur quand même de mourir. Mille baisers.

Vive la France.

Un condamné à mort de 16 ans. »



CÉRÉMONIE DU MONT VALÉRIEN

Le dimanche 14 octobre, le Comité Charles de Gaulle et son Président Jean-Pierre Miquel, accompagnés d'une délégation municipale, se sont rendus sur le site du Mont Valérien afin d'honorer la mémoire de ces femmes et de ces hommes, assassinés parce qu'ils étaient résistants, otages, juifs ou communistes.

Une cérémonie pleine d'émotion au cours de laquelle nous nous sommes recueillis devant le mémorial ainsi que dans la clairière des fusillés.



ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL

Le comité Charles de Gaulle Seine-Saint-Denis a fêté le 48^e anniversaire de la mort du général de Gaulle ce 9 novembre.

À cette occasion, le comité et des élus du conseil municipal ont rejoint les Gournaysiens présents devant la stèle érigée à son effigie.

Le discours de Jean-Pierre Miquel a ponctué cette commémoration.



RAVIVAGE DE LA FLAMME

Le 11 novembre 1923, la Flamme du Souvenir est allumée pour la première fois par André Maginot alors Ministre de la guerre. Depuis cette date, la Flamme ne s'est jamais éteinte et, chaque soir à 18h30, sous l'Arc de Triomphe, une cérémonie solennelle de ravivage est organisée. Le comité Charles de Gaulle Seine-Saint-Denis, accompagné de Monsieur le Maire et d'élus, s'est rendu sur la tombe du Soldat inconnu ce dimanche 21 octobre. Ce fut l'occasion de déposer une gerbe et de raviver la Flamme de la Nation.

La Marseillaise, entonnée par toutes les personnalités présentes, a permis de rendre hommage à tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille afin que nous vivions dans un pays libre.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Lundi 11 novembre 1918, 11 heures : dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Un armistice est signé entre la France, ses alliés et l'Allemagne.

Cent ans plus tard, de nombreux Gournaysiens se sont recueillis au monument aux morts ainsi qu'au cimetière afin de se souvenir de cette fin de guerre qui a duré 4 ans. Elle a laissé derrière elle plus de 10 millions de morts et 6 millions de mutilés. S'en est suivi un traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919.





FOULÉES GOURNAYSIENNES

L'édition 2018 des Foulées gournaysiennes a fait le plein avec plus de 400 coureurs venus participer aux 10 km, 5 km, 2 km ou 1 km pour les plus jeunes.

Félicitations au vainqueur du 10 km, M. Joël Ducrot, qui a parcouru la distance en 34'22 et un prix spécial pour notre ancien, M. Jean Dufay, âgé de 87 ans.

Les coureurs qui le souhaitaient ont bénéficié de la présence de kinés, Cédric Robert et son équipe, afin de réparer tous les maux du corps.

Pour rappel, 2 € par course payante ont été reversés à l'association Vaincre la mucoviscidose, soit la somme de 612 €.

Cette très belle matinée s'est tenue grâce aux nombreux, à la Police municipale et aux services techniques de la ville.

Remerciements également à nos sponsors et partenaires : sociétés EIFFAGE, IMMOBAT et AQUATONIC Spa Val d'Europe.





HOMMAGE À FRANK SINATRA

Plus de 200 personnes sont venues applaudir Philippe Lucas et son quintet, pour cet exceptionnel hommage à Frank Sinatra.

Entre chaque chanson, Philippe nous a conté la vie du crooner, dont les tubes ont traversé les générations sans prendre une ride ! Deux heures de show mises en son et lumière de façon magistrale, deux heures de groove, deux heures de jazz ont ravi le public multigénérationnel !

Merci Philippe, merci à tes extraordinaires musiciens pour ce grand moment qui nous a plongés au cœur de l'œuvre de Frank Sinatra.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « UN ÂGE D'OR DE LA PRESSE 1880 – 1910 »



Le samedi 29 septembre dernier a eu lieu le vernissage de la nouvelle exposition du Musée Eugène Carrière « Un Âge d'or de la presse 1880 – 1910 ». Cette exposition revient sur cette période d'effervescence pour la presse.

La loi de 1881 sur la liberté de la presse va permettre l'installation d'un âge d'or pour le secteur. En effet, les tirages de journaux atteignent des chiffres spectaculaires.

Des dessinateurs, affichistes et caricaturistes de talent vont profiter de cette période faste pour faire montre de leur créativité, avec une extraordinaire liberté d'expression. C'est également durant cette période que vont apparaître les premiers « grands reporters ».

L'exposition s'attache à démontrer la diversité et la vitalité des journaux à la fin du XIX^e siècle et à l'aube du XX^e siècle. Eugène Carrière a été proche des milieux journalistiques, en particulier des journaux de Clémenceau, dont il conçoit l'affiche pour le lancement de « L'Aurore », quelques semaines

avant la publication du « J'Accuse ! » d'Émile Zola.

Vous pourrez voir des affiches, des unes illustrées, des dessins et illustrations issus de grands quotidiens, des premières revues de presse féminine et sportive et de journaux satiriques.

Plus d'un an de travail a été nécessaire à l'équipe, bénévole, du Musée pour mener à bien cette très enrichissante et passionnante exposition. C'est cette même passion que l'équipe du Musée vous transmettra lors des visites commentées.

Quelques informations pratiques :

Le Musée Eugène Carrière se situe au 3 rue Ernest Pêcheux 93460 à Gournay-sur-Marne.

Il est ouvert les dimanches de 15h00 à 18h00. **Les visites commentées ont lieu les premiers dimanches de chaque mois à 15h30 jusqu'à la fin du mois de mars.**

Informations et réservations en appelant le **06 17 20 46 45** ou en envoyant un courriel à : **musee@eugene-carriere.com**



Cette association faisait partie du Comité de l'Essonne créé en 1971. Le 31/03/2000, M. Bernard Pruvot de Gournay-sur-Marne fut élu Président du Comité du Souvenir du Général de Gaulle, localement, puis un nouveau statut de Comité Départemental Charles de Gaulle le 15/03/2003 (siège à Gournay) a été agréé lors de la Présidence de son successeur M. Maurice Vilain en 2007. L'association est membre de la Confédération Internationale Charles-de-Gaulle présidée par M. Gérard Martin-Chaussade. Celui-ci est également président du Comité Départemental de l'Aube, lieu où il réside.

Au décès de M. Maurice Vilain en 2009, M. Jean-Pierre Miquel, vice-président a pris la suite, le siège officiel du Comité étant à la Mairie.

LE RAPPEL DES OBJECTIFS DU COMITÉ :

Son but est strictement historique à l'échelon départemental, il souhaite pérenniser le souvenir du Général de Gaulle, 1^{er} résistant de France, Libérateur de La Patrie, Restaurateur de l'Indépendance Nationale et de la grandeur de la France, prestigieux Président de la France.

L'association organise des voyages de mémoire ainsi que des cérémonies commémoratives, des rencontres, des expositions, des débats avec les instances officielles, les associations culturelles, patriotiques locales, départementales et régionales.

M. Maurice Vilain écrivait : « Car la Mémoire est l'art le plus difficile à conserver. Elle disparaît et échappe les souvenirs les plus sensibles. Les Écrits de l'Histoire sont si peu représentatifs dans les livres des écoliers, voilà notre intervention : dire et redire sans cesse ce qu'a fait le Général pendant toute sa vie. »

COMITÉ CHARLES DE GAULLE

SECTION SEINE-SAINT-DENIS

Le message d'avenir ci-dessous du Général représente pour moi l'essentiel de ce que peut représenter une succession post-mortem.

« Puisque tout recommence toujours, tout ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, source d'ardeurs nouvelles, après que j'aurai disparu » — Charles de Gaulle (Mémoires de guerre) émanant de notre Héros, il prend une valeur crédible pour beaucoup d'entre nous. Pour les 10 ans de notre association, ma grande satisfaction a été, en 2010, l'inauguration de cette citation, gravée dans le marbre au-dessus de l'entrée de la salle des mariages de notre mairie. Il y avait beaucoup de monde en cette journée ensoleillée du 18 juin. Participaient de nombreuses personnalités, telles que le Préfet LAMBERT et le Sénateur DEMUYNCK. Le rôle de Président d'une telle association, comme le signalait mon regretté prédécesseur n'est pas simple tous les jours.

La meilleure récompense est la fidélité des adhérents. Elle efface les soucis d'organisation, les fatigues de préparation des activités. Les rencontres avec nos correspondants de la Fondation Charles de Gaulle, institution officielle nationale en la matière depuis 1971, de la Confédération Internationale Charles de Gaulle, de l'Association Nationale Mémoires du Mont Valérien, de L'ANACR, etc. nous font progresser dans la connaissance de ce monde attaché au service de la Mémoire. La motivation pour continuer est communicative. Les cérémonies, manifestations et sorties en commun apportent ce plus d'intérêt indispensable pour garder « la foi ». Le modèle est Grand et sert de guide au travers de Ses écrits et de tous les documents, livres édités constamment par d'éminents historiens. On retrouve partout lors de nos sorties, cet engouement qui n'est pas près de cesser.

De Gaulle... toujours de Gaulle... :

Notre modeste journal semestriel « COMPAGNONS » relate en permanence, grâce à une bibliothèque bien fournie, des anecdotes, des bons mots, des grands événements historiques dont le premier Président de la Vème République est à l'origine.



Jean-Pierre Miquel



La mairie a récemment signé une chartre avec l'Association Nationale Mémoires du Mont-Valérien dans le but de cultiver chez les nouvelles générations l'esprit de la Transmission de la Mémoire et de l'Héritage de l'histoire française et européenne. Quelles relations entretenez-vous Alain Faber, son président ?

Le Mont Valérien représente, comme l'Arc de triomphe, le lieu de pèlerinage annuel de notre groupe. Nous y avons connu la première présidente M^{me} Lysiane Tellier, grande résistante, personnage emblématique des lieux. À sa disparition, c'est le capitaine de frégate de la Marine Nationale M. Alain Faber qui lui a succédé. Des liens amicaux très forts se sont tissés comme cela avait été le cas avec M^{me} Tellier. Ensemble, d'ailleurs, ils ne rataient pas nos manifestations de la galette et nos Assemblée Générales. J'ai beaucoup de projets communs avec Alain.

Pouvez-vous nous témoigner d'un évènement (cérémonie, voyage, etc.) récent riche en émotion et échanges

Que de moments privilégiés sont vécus au cours de ces rassemblements ! Nous pouvons en retrouver leur souvenir au travers des articles de notre journal « COMPAGNONS ». Pour ne citer que le dernier, c'est à Colombey-les-Deux-Eglises, le 3 octobre dernier, lors de cette sortie que nous réalisons en ces lieux tous les 2 ans conformément à nos statuts. C'est là que nous nous ressourçons dans l'esprit du Général.

Le siège social du comité est à Gournay-sur-Marne. Quel est votre lien avec les autres comités du département et qui sont-ils ?

Les comités de Gaulle sont inexistantes en dehors du nôtre. Ils sont rattachés au sein du Souvenir Français ou d'associations d'Anciens Combattants. Des tentatives de création naissent de temps à autre mais les moyens de développement se sont en général épuisés faute de moyens financiers. Un développement récent est celui de la

section locale de Villemomble qui nous est rattachée sous la présidence de M^{me} Brigitte Merlin, avec une trentaine d'adhérents. Il y aurait d'autres opportunités au sein du département mais cela demande beaucoup d'organisation et une solide volonté de celles et ceux qui veulent en prendre la présidence.

La mémoire est difficile à transmettre et ce d'autant plus que les années passent. Quel message pourriez-vous transmettre à notre jeunesse ?

Il s'agit avant tout d'une sensibilisation des parents et des enseignants à notre histoire de France. Je cite les parents car ils sont indissociables dans toute action pédagogique. Le fait de les associer à des grands moments Mémoires tels que le 8 mai, le 11 novembre, le 18 juin entraîne une prise de conscience propice à une recherche des détails sur les événements vécus dans le passé. Il y a tant de livres, documents permettant de comprendre ce qui s'est passé. Ajoutons les sites spécialisés dans ce domaine tels, pour ne le citer, que celui de la Fondation du Général de Gaulle... et c'est gagné. Je suis optimiste quand je rencontre tant de jeunes portedrapeaux au Mont Valérien, au Ravivage de la Flamme et, dans certaines communes (surtout en Lorraine) des écoliers encadrés par leurs enseignants et entonnant la Marseillaise avec beaucoup d'allant ! Les stades ne doivent pas être les seuls lieux où l'on développe le patriotisme.

COMPOSITION DE SON BUREAU

Président : Jean-Pierre MIQUEL depuis le 01/07/2009

Trésorière : Corinne CHESNEAU

Secrétaire : Jean-Claude GRÉGOIRE

192 Adhérents

Journal semestriel « COMPAGNONS » existe depuis 03/2006



MON BEAU SAPIN

« Fête » un geste pour la nature, du 2 au 20 janvier, rappez vos sapins de Noël dans le parc de la Mairie.

Vos sapins ne sont pas à présenter aux collectes d'ordures ménagères ni aux encombrants, mais à apporter en déchetterie (déchets verts) ou sur le point de collecte de la Ville (parc de la mairie) afin qu'ils soient transformés en compost.

Cependant, les sapins mesurant moins de 1,5 m et dont le tronc ne dépasse pas un diamètre de 10 cm environ (à sa base), peuvent être présentés aux ordures ménagères, sous réserve qu'ils soient conditionnés dans des sacs adaptés.

CONCOURS DES MAISONS DE NOËL

Nous réitérons cette année le concours des maisons de Noël.

En effet, si vous souhaitez participer à ce concours, rien de plus simple. Il vous suffit de décorer votre façade de maison à l'occasion des fêtes de Noël et de vous inscrire par le biais du coupon-réponse ci-dessous.

Un jury de 6 personnes se déplacera entre le 22 et le 30 décembre pour prendre des photos et/ou vidéos des bâtisses concurrentes. Après délibération, nous communiquerons le nom des trois premiers gagnants de ce concours et un cadeau sera remis au premier.



INSCRIPTION POUR LE CONCOURS DES MAISONS DE NOËL

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

SIGNATURE

Coupon à remettre au service de l'état civil de la Mairie avant le 20 décembre.

E LA NAVE VA

La saison est terminée, les « Catalantes » sont en cale sèche, il est temps comme chaque année de faire un petit bilan !

Lors de cette saison, 2040 personnes ont emprunté la liaison Neuilly-sur-Marne/Gournay-sur-Marne. Le nombre de passagers est stable par rapport à l'année 2017 où 2089 personnes avaient été accueillies malgré une saison moins longue.

Cette liaison est tout aussi utilisée dans le sens Neuilly-Gournay (1034 passagers au départ de Neuilly) que dans celui Gournay-Neuilly (1006 au départ de Gournay).

L'activité s'étant déroulée sur 30 jours, le taux de fréquentation par journée s'élève à 68. Ce taux est excellent car il démontre que les navettes sont quasi pleines à chaque rotation. Pour rappel, les « Catalantes » ne peuvent emmener que 12 passagers maximum, pour des raisons évidentes de sécurité.

Plus de 70 % des passagers, accueillis sur les deux liaisons, proviennent de Seine-Saint-Denis. Cela prouve le lien fort qui unit les habitants du Département à ce projet. Les autres passagers proviennent principalement de la Seine-et-Marne.

De manière globale, les horaires et l'accueil du public ont été respectés à l'exception du week-end du 23 juin où une panne moteur a contraint l'association à ne faire naviguer qu'un seul bateau sur la liaison Neuilly-sur-Marne/Gournay-sur-Marne. Ce dysfonctionnement est la seule avarie rencontrée lors de la saison.

Une fois de plus, nous remercions l'Association des Bénévoles de Gournay qui était sur le ponton tous les samedis et dimanches, pour accueillir les passagers, les conseiller sur les possibilités de retour à pied ou en vélo, vendre les billets, offrir des sucreries ou des gâteaux aux enfants ou bien encore proposer de la lecture aux grandes personnes en attente d'embarquement !

Les petites navettes de l'association « Au Fil de l'Eau » font vraiment partie intégrante de notre patrimoine fluvial. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle saison de navigation.



LE PARC MAËL



La propriété située à l'angle de la départementale et de l'avenue Nast, démolie en octobre 2018, a fait, pour rappel, l'objet d'une autorisation de permis de construire en juin 2013.

Le futur Parc Maël sera composé d'un collectif de 39 logements en accession libre.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Comme évoqué dans le magazine précédent, une réorganisation du nettoyage de la voirie est prévue pour 2019 afin de palier au mieux le passage au « zéro phyto ».

La municipalité va mettre en place un travail par secteur identifié, ce qui permettra un meilleur déploiement des agents missionnés à cet effet.

Nous étudions parallèlement la possibilité de faire appel à une entreprise extérieure pour compléter l'entretien de nos voies.

Loin de vouloir nous dédouaner, nous vous rappelons également que comme le précisent le code général des collectivités et le règlement sanitaire départemental, chacun d'entre nous se doit de participer à l'effort collectif, en entretenant le trottoir qui borde sa propriété (neige, verglas, feuilles, herbes, etc.)

PERMIS DE VÉGÉTALISER

À partir du printemps prochain, nous créons le permis de végétaliser l'espace public gournaysien. En effet certains riverains souhaitent faire des plantations sur l'espace public : murs végétalisés, jardinières mobiles ou de pleine terre, keyholes, tuteurs, clôtures, plantations en pleine terre ou en pied d'arbre...

Le demandeur signera une charte en s'engageant :

- à jardiner dans le respect de l'environnement ;
- à choisir des végétaux adaptés à l'environnement ;
- à entretenir le dispositif de végétalisation et à en garantir les meilleures conditions de propreté.

Un permis de végétaliser lui sera alors accordé par la Ville après avis favorable du Maire. Ce dernier s'appuiera sur une étude de faisabilité technique menée par les services compétents et sur l'intégration possible, du dispositif proposé, dans l'environnement proche.

Cette étude n'excédera pas un mois, sauf cas particulier notifié au demandeur par la Ville. Tous les détails lui seront signifiés lors de sa demande en Mairie. Une signalétique particulière lui sera fournie pour son espace.



Par ce biais, La Ville de Gournay-sur-Marne souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants afin de :

- Favoriser le développement de la nature et de la biodiversité en ville,
- participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie,
- créer des corridors écologiques et renforcer la trame verte francilienne,
- changer le regard sur la ville,
- créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres,
- créer des cheminements agréables et ainsi favoriser les déplacements doux,
- participer à diminuer le réchauffement climatique et favoriser une diminution de la chaleur.

LA PLAGE

L'entreprise FERRARI a remporté le marché de démolition pour le premier tiers du bâti de la plage.

En effet cette démolition a débuté mi-novembre pour 12 semaines. La partie recouvrant la piscine, la piscine elle-même et le mur d'enceinte correspondant ne seront plus qu'un mauvais souvenir en début d'année prochaine. Un nouvel espace vert rendu au public !

En 2019, la vigie sera conservée et le reste du bâtiment détruit. Nous avons tout tenté, auprès des services de l'état, pour obtenir la validation de l'implantation d'un nouveau bâti sur pilotis (musée, salle d'exposition...) mais aucune construction n'est possible aujourd'hui dans cette zone en PPRI* rouge.

*PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondations



RENDEZ-VOUS D'AMOUR DE ET AVEC MARIANNE SERGENT

LE 15 DÉCEMBRE 2018
À 20H30

La tornade rousse est de retour avec sa gouaille unique ! Elle vous entraîne dans ses mémoires, dans ses amours...

Avec rigolade, philosophie et joie de vivre bien sûr ! Marianne Sergent, grande amie de Coluche, de Romain Bouteille et fidèle disciple de Philippe Avron, se livre à une analyse philosophique et joyeuse de nos mœurs et de notre société. C'est avec un devoir de mémoire jubilatoire qu'elle nous souffle des solutions civiques, d'une



évidence désarmante !

Marianne Sergent a le courage des mots justes pour élever le raisonnement ! Ses piques font toujours mouche.



Pour un comique, la cible idéale est bien évidemment la caricature et la posture dans l'outrance, mais il est un autre ton plus lucide, quoique d'une insolence enjouée, qui consiste à ne pas se prendre les pieds dans le tapis des conventions du genre.

En un mot comme en cent : elle est d'une belle efficacité, et c'est sans doute pour cela qu'elle peut aborder nombre de sujets sans aucune ambiguïté, toujours directe, généreuse et incisive.

Liberté de pensée et liberté d'expression ont toujours été les maîtres mots de Marianne Sergent, depuis ses débuts en 1972... Oui on peut rire de tout du moment qu'il y a de la tendresse...

GARDEZ LE SOURIRE DE ET AVEC TRINIDAD

LE 16 FÉVRIER 2019
À 20H30

En 2014, une programmatrice a incité Trinidad à écrire un best of pour une soirée. L'occasion fut pour elle de revisiter 30 ans de spectacle et 8 ans de chroniques sur France Inter et de prendre conscience de toute cette matière et de tout le chemin parcouru. De ce plongeon dans le passé, Trinidad a extrait ce qui reste pour elle l'essentiel, à savoir la transmission.

Un grand retour pour Trinidad sur la scène de l'espace Culturel Alain-Vanzo. Lors de

la première saison, Trinidad et ses amies nous avaient bousculés et conquis avec sa pièce « Et pendant ce temps, Simone Veille... »

Elle revient donc seule en scène et l'humoriste s'y entend pour mettre de l'ambiance, en enchaînant mimiques, plaisanteries et confidences. Elle y campe une galerie de personnages, comme elle, hauts en couleurs, et c'est l'occasion de poser sur notre société son regard humoristique affûté sous la forme de sketches ou de morceaux musicaux parodiques explosifs.

La comédienne pointe nos faiblesses en appuyant là où il faut : comment justifier qu'on ait peur du gluten, ou du paraben mais pas de Le Pen ? Elle joue la comédie, raille, chante aussi sur des standards très connus que le public a envie de fredonner avec elle. Trinidad est facétieuse et quand elle nous tire des larmes, c'est de rire mais son show est plus profond qu'il n'en a l'air...



TRINIDAD

Gardez le sourire



4^e ÉDITION DU CINÉ COURT DE GOURNAY



Lors de cette nouvelle édition, nous vous proposerons une sélection de 15 courts métrages de 2 à 12 minutes !

Au programme, des comédies de fiction et d'animation mêlant l'humour, le burlesque mais aussi le drame, réalisées en noir et blanc ou en couleurs, en super 16 ou en 4 K, en mono ou en stéréo, en 16/9 ou en 4/3 ! Quels que soient les choix des réalisateurs, des scénaristes et des cadreur, vous passerez un excellent moment de détente et de découverte, dans une ambiance chaleureuse... Et quand on aime la vie, on va au cinéma !

À L’AFFICHE : *Touche dièse* de Erwan Alepee, *Renée* de Jezabel Marques-Nakache, *Mon troquet* de Louis Delva, *Beautiful day* de Fabrice Herbaut, *Cocu* de Pierre Amstutz-Roch, *La minute vieille* de Fabrice Macura, *On n'est pas des bêtes* de Guillaume Sentou, *Octobre noir ou Malek, Saïd, Karim et les autres...* de Florence Corre et Aurel, *Tomatl, Chronique de la fin d'un monde* de Luis Briceno, *Attention !* de Stéphane Schohn, *Paradisique* de Igor Pejic, *Un chien de ma chienne* de Fabien Gorgeart, *Clean* de Benjamin Bouhana, *Papa dans maman* de Fabrice Bracq et *Prochainement sur vos écrans* de Fabrice Macura.

Nous vous attendons nombreux le vendredi 7 décembre 2018 à l'Espace Culturel Alain-Vanzo. Début de la séance à 20 h 30 pour une fin prévue à 22h30. N'oubliez pas, l'entrée est libre !

VIE LOCALE

NOUVEL ESPACE SANTÉ



Déjà installée à Gournay-sur-Marne sur la place Franklin Roosevelt depuis 4 ans, Claire Marie Abarca psychologue clinicienne et Aline Fabre Ostéopathe D.O ont souhaité agrandir leurs locaux afin d'offrir aux Gournaysiens un centre de santé pluridisciplinaire, « Esprit santé ».

Vous pourrez y retrouver : deux psychologues, une ostéopathe D.O, une praticienne en médecine traditionnelle chinoise, un coach de vie, une sophrologue, le cabinet d'infirmières Saint Arnoult, une réflexologue et une hypnothérapeute.

Vous pourrez aussi y pratiquer : du yoga aérien, du pilates, du qi qong, du yoga pré et post natal.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site du cabinet :

esprit-sante-gournay.com

Esprit Santé

8 place Franklin Roosevelt
93 460 Gournay-sur-Marne



BOURSE AUX JOUETS

À l'espace Alain-Vanzo, le 16 décembre de 10h00 à 17h00, se tiendra la traditionnelle bourse aux jouets de la ville.

Ce sera le moment pour de nombreux parents de finir leurs emplettes de Noël afin de gâter ces chers bambins. Vous pourrez rencontrer une quarantaine d'exposants venus se séparer de leurs jouets.

Ne manquez pas cette occasion de faire plaisir à vos proches et de redonner une seconde vie à ces objets. Les invendus de la journée seront repris par la ville afin d'être distribués aux enfants des familles ayant fait appel au CCAS.

Entrée libre.



MARCHÉ DE NOËL 8 ET 9 DÉCEMBRE

Programme des animations du Marché de Noël
« La forêt des ours » de 10h à 13h et 14h30 à 19h



JOURNÉE DU SAMEDI

- ❄️ **Chasse aux énigmes :**
10h30 à 13h et 14h30 à 18h
 - ❄️ **École de théâtre :**
10h15 à 10h40
 - ❄️ **Country dance Téléthon :**
10h45 à 11h30
 - ❄️ **Visite du Père Noël avec séance photo :**
11h30 à 12h et 16h à 16h30
 - ❄️ **Danseuses de Noël :**
12h à 12h30 / 15h15 à 15h45 / 17h à 17h30
 - ❄️ **Ateliers « création et découverte » à partir de 5 ans :**
10h à 10h30 / 10h45 à 11h15 / 11h45 à 12h15 / 12h30 à 13h / 14h30 à 15h / 15h15 à 15h45 / 16h15 à 16h45 / 17h à 17h30
- PLACES LIMITÉES
Réservation / information sur le site avaeg-gournay.com
- ❄️ **Sculpteur de ballons :**
11h à 12h et 14h30 à 18h30

JOURNÉE DU DIMANCHE

- ❄️ **Chasse aux énigmes :**
10h30 à 13h et 14h30 à 18h
 - ❄️ **École de théâtre :**
10h15 à 10h40
 - ❄️ **Les lutins du Père Noël :**
10h45 à 11h30 et 16h à 16h45
 - ❄️ **Visite du Père Noël avec séance photo :**
11h30 à 12h et 16h30 à 17h
 - ❄️ **Danseuses de Noël :**
12h à 12h30 / 15h15 à 15h45 / 17h à 17h30
 - ❄️ **Ateliers « création et découverte » à partir de 5 ans :**
10h à 10h30 / 10h45 à 11h15 / 11h45 à 12h15 / 12h30 à 13h / 14h30 à 15h / 15h15 à 15h45 / 16h15 à 16h45 / 17h à 17h30
- PLACES LIMITÉES
Réservation / information sur le site avaeg-gournay.com
- ❄️ **Sculpteur de ballons :**
11h à 12h et 14h30 à 18h30
 - ❄️ **Balade en poney (payante)**

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

NETTOYAGE DES BORDS DE MARNE

Samedi 13 octobre, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, l'événement citoyen « Grand nettoyage des Bords de Marne » a été une vraie réussite. Nous avons pu mesurer l'engagement des Gournaysiens pour préserver la qualité de leur cadre de vie.

Seul, entre amis ou en famille, près de 100 personnes sont venues dans la bonne humeur pour cette action utile. Équipés de sacs, de gants et de pinces, les participants ont été répartis sur différents tronçons des Bords de Marne, à pied ou sur l'eau à bord d'un canoë.

Au regard de la quantité de sacs-poubelle remplis, nous serons sans nul doute dans l'obligation de reconduire cette action citoyenne.

Certains ont prolongé la journée avec les portes ouvertes organisées par le SIETREM dans le centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes.

Merci à tous les enfants et adultes venus partager ce moment pour préserver notre si joli paysage.

Nous rappelons à tout un chacun que de nombreuses poubelles sont réparties tout au long des Bords de Marne !



LE CMJ ORGANISE UNE KIDS PARTY ET UNE TEENS PARTY



Forts du succès des soirées dansantes à thème proposées à l'Espace Alain Vanzo, les élus du CMJ ont souhaité proposer un moment festif pour clore cette année 2018.

Accompagnés dans leur organisation par la MPT et le service jeunesse, pour cet événement qui aura lieu le samedi 8 décembre et concernera les enfants scolarisés en CM1 et CM2 de 17h30 à 20h30 et en 6^e et 5^e de 18h à 21h.

Bonne musique pour danser, bonbons, boissons, boule à facettes... tous les ingrédients d'une fête réussie seront réunis pour passer un super moment entre copains.

Tarif : de 2€ pour les Gournaysiens et 4€ pour les hors commune ; autorisation parentale obligatoire.

Renseignements et inscriptions à la MPT – nombre de places limité.

2 NOUVELLES ÉLUES AU CMJ



Suite au déménagement de 2 élus, Imène El Qadi et Clémence Fargeau ont rejoint le Conseil Municipal des Jeunes en cette rentrée scolaire, respectivement dans les commissions cadre de vie et solidarité.

Elles ont été accueillies avec plaisir par l'ensemble du groupe, qui a pu leur présenter les projets en cours et à venir, ainsi que le fonctionnement et les différentes missions d'élus au CMJ.

Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur année de mandat et les félicitons pour leur engagement.

PLAN MERCREDI ET PROJETS PÉDAGOGIQUES

La refonte de notre PEdT s'est fait concomitamment à la création du plan mercredi testé au cours de l'année scolaire 2017/2018 en Normandie.

Pour rappel, le PEDT a pour objet d'identifier les ressources du territoire et de créer des synergies entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire afin d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. Il est élaboré à l'initiative de la collectivité territoriale et associe à cette dernière l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation (enseignants, parents d'élèves, associations locales, agents de la collectivité...).

Conscients de l'intérêt du plan mercredi, ses axes ont été intégrés au PEdT validé par les instances (Éducation Nationale, CAF, DDCS) début août 2018 puisque tous nos projets et propositions respectent les exigences de ces deux plans.

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL



Les axes sont les suivants :

PEdT	PLAN MERCREDI
Faciliter la réussite éducative et la lutte contre les inégalités.	Veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
Proposer dans une recherche de cohérence, une nouvelle offre périscolaire (voire extrascolaire) et/ou adapter l'offre existante.	Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap.
Rendre accessibles les activités éducatives à tous les enfants d'un territoire.	Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants.
Rendre l'enfant citoyen.	Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).
Faire de la Ville un espace éducatif global.	

L'obtention de ce label nous permet de plus d'obtenir des financements complémentaires pour assurer la qualité et la faisabilité des projets pédagogiques de nos accueils de loisirs (en ligne sur notre site) et nous conforte dans notre démarche qui vise à associer tous les acteurs qui interviennent dans la journée de l'enfant : animateurs, ATSEM, professeurs des écoles, parents d'élèves.

Pour information, les thèmes des projets pédagogiques sont les suivants :

- La découverte des saisons (centre de loisirs des Chenapans).
- La culture du jeu (centre de loisirs de l'Île aux enfants).



Le Conseil municipal a décidé d'attribuer à Maelle Sannier, jeune Gournaysienne de 19 ans, une subvention de 300€ pour l'accompagner dans son projet humanitaire en Inde.

À son retour, elle nous livre son témoignage sur cette expérience riche, souhaitant la partager avec le plus grand nombre.

« C'est grâce à l'ONG Swadhin Yatra que j'ai décidé de participer à une expérience unique de volontariat à l'autre bout du monde. Accompagnées de 3 amies, nous avons décollé pour un voyage de 6 semaines en direction de l'Inde dans le cadre d'un stage "Citoyen engagé" proposé par notre école d'ingénieur située à Sceaux.

UNE MISSION VOLONTAIRE EN INDE

dans l'épais brouillard blanc caractéristique de l'altitude : 2400 m. Notre rôle a été d'assister les enseignantes dans leur quotidien à l'école avec des enfants de 3 à 12 ans ; anglais et népalais le matin, sciences et histoire l'après-midi ! Ceux dont la maison est trop loin dorment à l'internat, construit par l'ONG. Ainsi, chaque soir après les cours nous faisons des activités sportives et culturelles avec eux : peinture, dessin, pâte à sel, football, frisbee... Les enfants étaient très créatifs et étonnamment débrouillards pour leur âge. Les plus grands nous guidaient dans le village et même à travers la forêt jusqu'aux fabuleuses cascades Changey. L'école est située sur le flanc d'une montagne face à la vallée offrant une vue panoramique incroyable. Le



Puis direction Calcutta, troisième agglomération du pays après Delhi et Bombay, pour aider un autre projet de l'ONG. Il soutient les jeunes femmes dans leur autonomie et leur indépendance financière à travers un atelier de couture et de création. Elles produisent ainsi différents types de pochettes et de sacs, destinés à être vendus en Inde et en Europe. Cela leur offre également la possibilité de bénéficier d'une formation de couture et d'avoir une première expérience professionnelle. Nous étions là pour aider à promouvoir le projet, faire en sorte que les gens s'y intéressent : recherche et contact clients, création et distribution de flyers, shooting photo...

L'Inde étant un pays assez pauvre et en développement, il est difficile de monter des projets comme cela sans l'aide de volontaires sur le terrain qui donnent leur temps, leurs idées, leur connaissance parfois, et surtout qui apportent un peu de bonne humeur et de changement. Ce voyage a été pour moi une expérience incroyable et je conseille à tous ceux qui souhaitent s'engager dans une mission similaire de se lancer sans plus attendre ! »



Nous avons atterri à Bagdogra, l'aéroport qui relie Darjeeling au reste du pays. Nous allions intervenir sur un des différents projets que soutient l'ONG : à Kolakham dans les montagnes Himalayennes, 24 enfants, 3 enseignantes et des familles entières attendaient notre venue. Kolakham est un village au milieu de la jungle indienne qui se confond très souvent

mont Kangchenjunga (8000 m de haut) est même visible au loin quand les nuages prennent des vacances.

En 2015, la vallée a subi de terribles glissements de terrain suite à un séisme au Népal ; le village a été touché et une partie de l'école a été détruite. Ainsi, notre action a aussi aidé à financer sa reconstruction.

Site internet de l'ONG : swadhinatra.fr

Montage vidéo de son voyage sur YouTube :

« *Voyage humanitaire en Inde* »
Maelle Sannier

ÉTÉ 2019 : SÉJOURS SPORTIFS POUR TOUS



SÉJOUR CIRQUE POUR LES 8/12 ANS

Le séjour se déroulera du 8 au 14 juillet 2019 à LA BRESSE (88 Vosges) pour 15 jeunes maximum.

Découvrir les Vosges tout en ayant la tête dans les étoiles du cirque !

Pour vos vacances à La Bresse, venez faire le plein de découvertes ! Que vous vouliez vos vacances sportives, ou plutôt détentes, l'équipe d'animation se tient à la disposition des jeunes pour faire de ce séjour un moment inoubliable !

Cadre de vie :

À 850 mètres d'altitude, en plein cœur du Parc Régional des Ballons des Vosges, accroché à la montagne entre forêt et ruisseau, le pont du Metty vous accueille dans sa propriété de 4 hectares. Ce centre de vacances fonctionne à l'année. Il est doté de chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires. Il est également équipé d'une piscine intérieure chauffée, d'un mur d'escalade, « d'escalarbres » et d'une salle de cinéma.

Activités :

Au programme : Séances de cirque en demi-journées pour découvrir et se perfectionner dans différents domaines tels que le jonglage, le fil, les acrobaties, les clowneries.

Des grands jeux, des veillées, des baignades en piscine, la visite d'une confiserie et d'une saboterie, des randonnées en forêt et une chasse au trésor seront aussi organisés durant ce séjour.



SÉJOUR D'ÉQUITATION POUR LES 6/10 ANS

Le séjour se déroulera du 26 au 30 août 2019 à CHARNY ORÉE DE PUISAYE (89 Yonne) pour 15 enfants maximum.

Le domaine équestre de Chevillon, entreprise familiale, véhicule ses valeurs depuis 40 ans et permet à tous les enfants l'accès à des vacances saines et sportives.

Les cavaliers qui ont séjourné au domaine ont définitivement adhéré à l'esprit qui anime toute l'équipe : la passion du cheval. Situé au cœur de la Puisaye, côtoyant à la fois campagne et forêt, le site du domaine équestre de Chevillon est une invitation à découvrir et pratiquer une équitation de qualité.

Voltige, saut d'obstacles, promenades... il y en a pour tous les goûts que l'on soit débutant ou confirmé.

Le reste du temps : des activités à la carte, des veillées... et les animaux de la ferme qui ne demandent qu'à être câlinés. Le temps d'une semaine, nos petits cavaliers joueront aussi les apprentis fermiers.

Cadre de vie :

Le domaine équestre de Chevillon est situé aux portes de la Bourgogne idéalement implanté en pleine nature à 153 kms de Gournay-sur-Marne.

D'une capacité de 120 couchages Le Village Enfant du Domaine c'est :

- Des installations confortables et de plain-pied, réparties sur 4 unités d'hébergement au cœur du centre, permettant de regrouper les enfants par tranches d'âges ;
- Chambres de 2, 4 ou 8 lits avec sanitaires complets ;
- 4 salles d'activités dont une de spectacle avec jeux de lumière, scène de théâtre et sono ;
- 1 piscine chauffée et surveillée ;
- 1 aire de jeux.

Activités :

Initiation et progression dans l'activité équitation encadrée par des moniteurs diplômés d'État. Pour les enfants de 6 ans : 1 h d'équitation par jour, pour les enfants de 7 à 10 ans : 2 h d'équitation par jour. En dehors de l'équitation, il est proposé aux enfants un choix varié d'activités équestres (hippologie, soins, voltige, sulky, longues rênes...). Des activités autour de la ferme pédagogique du centre (chèvres, moutons, lapins, poules, oies...), des ateliers cuisine pour les gourmands, des activités et jeux d'extérieur, grands jeux, chasse au trésor, jeux d'orientation, baignade en piscine, des balades en VTT, du tir à l'arc et des veillées à thème sont également proposés aux enfants.



SKI FÉVRIER 2019 : IL RESTE DES PLACES !

« ALLEVARD, AVENTURE, GLISSE »

Le service Éducation/Jeunesse propose aux enfants et jeunes de 6 à 15 ans, 1 séjour au ski pendant les congés scolaires d'hiver 2019 du **23 février au 2 mars** au COLLET D'ALLEVARD (38 Isère) pour **30 participants maximum**.

Le centre des « Mainiaux » se trouve dans la station familiale du Collet d'Allevard, qui offre tous les plaisirs de la montagne en toutes saisons. Le domaine skiable s'étale entre 1 500 et 2 200 m d'altitude.

L'hébergement se fait en pension complète dans un établissement situé au pied des pistes et offre tout le confort et la convivialité nécessaires au bon déroulement du séjour. D'une capacité de 110 couchages, il est doté de chambres de 5 lits avec lavabos et douches indépendants, répartis à proximité directe à chaque étage.

Les enfants et les jeunes seront encadrés par le personnel choisi par le prestataire (1 animateur BAFA pour 5 participants dont 1 assistant sanitaire AFPS ou PSC1 et 1 directeur BAFD).

Ils pourront pratiquer du ski alpin ou du surf, 2 heures de cours par jour encadrés par les moniteurs de l'E.S.F pendant 6 jours (1 moniteur/12 enfants). Le reste du temps, les enfants pourront prolonger ces activités avec les animateurs du centre.

Les activités complémentaires prévues sont : raquette, initiation biathlon, luge, snake luge, ski nocturne, initiation snowboard, initiation yooner, initiation au surf, patinoire et construction d'igloo.

Le transport de jour sera effectué en car, de Gournay-sur-Marne au Collet d'Allevard.

La participation des familles est fixée à 623 € par participant, le reste du coût étant pris en charge par la ville à hauteur de 20 % (facilités de paiement sur demande).

Renseignements à l'Espace Enfance

Tél. 01 48 15 10 53

ACTI'VACANCES D'AUTOMNE

Un programme sur mesure pour nos jeunes lors des congés :

Initiation au waterpolo, recherche de balises lors de la course d'orientation à la base départementale, résolution d'énigmes, pilotage de drones, bowling, Jump city et skate parc.



ACTI'VACANCES D'HIVER LE PLEIN D'ÉNERGIE POUR LES COLLÉGIENS

Du 25 février au 1^{er} mars et du 4 au 8 mars 2019

MULTISPORTS ET DÉTENTE

Activités ludiques et sportives pour passer de bonnes vacances.

Au programme :

Piscine, drone, trampo parc, kin ball, ciné/goûter.

> Réservations jusqu'au 8 février 2019

Renseignements et inscriptions à l'Espace enfance
5 rue des Pâquerettes

Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h15, le mardi de 14h à 17h15 et le jeudi de 8h30 à 11h45

Tél. : 01 48 15 10 53

Courriel : espaceenfance@gournay-sur-marne.fr



LES PROJETS D'ACCUEILS INDIVIDUALISÉS (PAI)

Depuis la rentrée, une nouvelle procédure, s'appuyant sur les documents de la DSDEN*, a été mise en place en concertation avec les Directeurs d'école pour accueillir les enfants présentant un PAI alimentaire.

Ainsi, un enfant atteint d'une allergie alimentaire sévère ou d'une intolérance alimentaire peut être autorisé à consommer un panier-repas préparé par ses représentants légaux. Il s'agit des seuls cas tolérés pour l'apport de nourriture extérieure dans les restaurants scolaires de la Ville.

Le PAI doit être rédigé à l'initiative de la famille. Il précise les évictions alimentaires, la mise en place du panier-repas et le protocole d'urgence à mettre en œuvre en cas d'ingestion d'un aliment allergène. Ce document sera signé par la famille, le directeur de l'école, le médecin scolaire et le Maire. La trousse d'urgence devra être à la disposition des animateurs de cantine pendant les repas.

Le repas doit être déposé à la cuisine centrale dans un sac isotherme, comprenant : couverts, verre, boisson et contenants nécessaires au stockage de la nourriture et à la prise du repas.

Dorénavant, chaque site bénéficie d'un réfrigérateur et d'un four micro-ondes réservés à cet effet.

De plus, un agent est affecté à l'accompagnement de ces enfants, au premier service en maternelle, au second service en élémentaire ; ces enfants mangent dans un lieu dédié avec leur accompagnateur.

Nous pouvons ainsi les accueillir avec un maximum de sécurité.

*DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

ACTION CITOYENNE AU COLLÈGE EUGÈNE CARRIÈRE NETTOYONS LA NATURE



Vendredi 28 septembre 2018, tous les élèves de 6e du collège Eugène Carrière ont participé à une action citoyenne.

Équipés de gants et de sacs-poubelle, accompagnés par leurs professeurs, de la CPE et de l'infirmière, ils se sont rendus sur les Bords de Marne pour ramasser les débris abandonnés dans la nature. Les élèves, très motivés, ont collecté une grande quantité d'objets insolites, de papiers et autres déchets.

Ils ont été soutenus chaleureusement par les riverains et promeneurs.

Merci à tous pour le dynamisme et le travail accompli.

Une belle matinée citoyenne sous le soleil de septembre.

M^{me} Bedanian, Principale

CETTE ANNÉE NOËL SERA HAUT EN COULEUR !

Le 20 décembre, les enfants scolarisés dans les écoles de la commune auront une fois encore le plaisir d'assister au spectacle de Noël que la municipalité offre tous les ans.

Une comédie musicale de 50 minutes en 6 tableaux interprétée par 6 artistes (chanteurs, danseurs et artistes du cirque) fera voyager nos enfants.

Ils traverseront six pays pour donner ses couleurs au costume d'Arlequin :

- Le rouge au pays des tam-tams ;
- Le bleu et la piazzetta de Venise ;
- Le jaune avec la danse du dragon et un numéro de bâtons chinois ;
- Le vert au pays des chansons et ballets créoles ;
- Le noir et le blanc où résonne le Gospel ;
- Les mille couleurs en Amérique latine pour les retrouvailles avec le père Noël.

Un final carnavalesque teinté de ballons clôturera ce moment festif à l'espace culturel Alain-Vanzo.



DROITS ET DEVOIRS PROPRIÉTAIRE — LOCATAIRES

Au-delà des prérogatives municipales et au regard du nombre de sollicitations de la part de nos administrés concernant les droits et obligations des locataires et bailleurs, il nous a semblé important de préciser les règles et usages locatifs :

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Le bailleur est tenu de délivrer un logement en bon état d'usage et de réparation, ainsi que les équipements mentionnés au contrat de location en bon état de fonctionnement.

Toutefois, si le logement loué n'est pas en bon état d'usage à l'entrée dans les lieux, les parties peuvent se mettre d'accord sur la prise en charge et l'exécution par le locataire des travaux nécessaires à sa remise en l'état.

Si nécessaire, cette option doit être prévue par une clause expresse qui précise :

- la nature des travaux que le locataire exécute ou fait exécuter,
- la manière dont leur montant est imputable sur le loyer,
- la durée de cette imputation,
- et, en cas de départ anticipé du locataire, les modalités de son dédommagement.

Pendant toute la durée du bail, le bailleur doit entretenir le logement et faire les réparations qui sont nécessaires à la bonne utilisation du logement (sauf les petites réparations et l'entretien courant, qui sont à la charge du locataire).

Le bailleur est donc tenu de s'occuper :

- des réparations urgentes (par exemple, une panne de chauffe-eau en hiver),
- des travaux d'amélioration des parties communes ou des parties privatives du même immeuble (réfection de la cage d'escalier, ravalement de façade...),
- des travaux nécessaires au maintien

en l'état et à l'entretien normal du logement (volets défectueux, robinetterie vétuste...),

- des travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement (isolation, chaudière performante...).

Avant le début des travaux, le bailleur est tenu de remettre au locataire une notification de travaux par lettre remise en main propre ou par courrier recommandé avec avis de réception.

Pour la préparation et la réalisation de ces travaux, le locataire est tenu de permettre l'accès à son logement :

- tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés (à moins qu'il ne donne son accord),
- moyennant réduction de loyer si les travaux durent plus de 21 jours.

À noter : certains travaux relevant normalement des réparations locatives restent à la charge du bailleur lorsqu'ils sont occasionnés par la vétusté ou la force majeure.

ASSURER LA JOUISSANCE PAISIBLE ET GARANTIR LES VICES ET DÉFAUTS DU LOGEMENT

Le propriétaire doit assurer au locataire la tranquillité dans son logement. Par conséquent, le propriétaire doit lui-même s'interdire tous agissements qui pourraient gêner son locataire, sauf dans les cas prévus par la loi (par exemple, réparations urgentes et travaux d'amélioration).

AMÉNAGEMENTS DU LOCATAIRE

Le bailleur ne peut s'opposer aux aménagements que son locataire souhaite réaliser dans le logement, à condition qu'il ne s'agisse pas de travaux de transformation. À titre d'exemple, il doit

laisser la liberté au locataire de procéder à un rafraîchissement de peinture ou à la pose d'une moquette.

En revanche, le locataire ne peut abattre une cloison ou transformer une chambre en cuisine sans l'autorisation du bailleur.

QUITTANCES DE LOYER

Pour chaque loyer réglé, le propriétaire (ou son mandataire) est tenu de transmettre gratuitement une quittance de loyer au locataire qui en fait la demande. Toute clause du contrat de bail faisant supporter des frais de quittance est considérée comme non écrite (illégale).

La quittance porte sur le détail des sommes versées par le locataire, en distinguant le loyer et les charges du montant de la participation éventuelle du locataire aux travaux d'économie d'énergie. Si le locataire ne paie qu'une partie du loyer, le propriétaire est tenu de délivrer un reçu pour la somme versée. Avec l'accord exprès du locataire, le bailleur ou son représentant peut transmettre la quittance par mail.

TROUBLES DE VOISINAGE CAUSÉS À DES TIERS

En cas de troubles de voisinage subis par des tiers en raison du comportement de son locataire, le bailleur est tenu de réagir et d'exercer ses droits, en vue d'en obtenir la cessation (sauf motif légitime et après mise en demeure dûment motivée).



OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

PAYER LE LOYER

Le locataire doit payer le loyer et les charges au terme convenu dans le bail. En général, ce paiement est mensuel. Si ce n'est pas le cas, il peut le demander au propriétaire.

PAYER LES CHARGES

Les charges locatives, appelées aussi charges récupérables, sont des dépenses payées initialement par le propriétaire, mais qu'il peut se faire rembourser par le locataire.

Le locataire doit payer des charges correspondant à trois grandes catégories de dépenses :

- les frais entraînés par les services liés au logement et à l'usage de l'immeuble. Il s'agit par exemple des consommations d'eau ou d'énergie, des éléments d'équipement comme l'ascenseur ou un chauffage collectif,
- les dépenses d'entretien et de petites réparations des parties communes de l'immeuble (par exemple, le changement des ampoules dans les escaliers),
- les taxes locatives qui correspondent à des services dont le locataire bénéficie, tels l'enlèvement des ordures ménagères ou l'assainissement.

La liste des charges récupérables est limitativement énumérée (décret du 26.8.87).

USAGE DES LOCAUX

Le logement loué est le domicile du

locataire. À ce titre, il en a la jouissance exclusive ; il peut y vivre librement en respectant la destination qui lui a été donnée par le bail (par exemple, le logement peut être à usage d'habitation uniquement), ainsi que le règlement de copropriété.

RÉPONDRE DES DÉGRADATIONS

Le locataire est responsable des dégradations et pertes qui pourraient survenir en cours de bail dans le logement, à moins qu'il ne prouve qu'elles sont dues à la force majeure, à une faute du propriétaire ou d'une personne qu'il n'a pas introduite chez lui.

PRENDRE EN CHARGE L'ENTRETIEN COURANT DU LOGEMENT

Le locataire effectue les menues réparations et celles d'entretien courant (entretien du jardin, maintien en état de propreté des parties intérieures, raccords de peinture, remplacement des joints de robinet, ramonage des conduits de cheminée, etc.).

Les réparations importantes, celles dues à la vétusté, à un vice de construction ou un cas de force majeure, sont à la charge du propriétaire.

Toutes les réparations rendues nécessaires par un usage anormal du logement sont également à la charge du locataire.

LAISSER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR DES TRAVAUX

Le locataire ne peut s'opposer aux travaux :

- d'amélioration des parties communes ou d'autres logements du même immeuble,
- nécessaire au maintien en l'état ou à l'entretien normal des locaux loués.
- d'amélioration de la performance énergétique à réaliser dans les locaux loués,
- qui permettent de mettre le logement aux normes de la décence.

Avant le début des travaux, le locataire est informé par le bailleur de la nature des travaux et de leurs modalités d'exécution. Aucun travaux ne peut être réalisé les samedis, dimanches et jours

fériés sans l'accord exprès du locataire.

Si ces travaux durent plus de 21 jours, le locataire peut demander une diminution du loyer au propriétaire ; s'ils rendent le logement inhabitable, le locataire peut demander la résiliation du bail.

NE PAS TRANSFORMER LES LIEUX

Le locataire ne doit pas transformer le logement ni les équipements, sans l'accord écrit du propriétaire. Dans le cas contraire, lors du départ du locataire, le bailleur peut conserver le bénéfice des transformations sans l'indemniser ou il peut exiger la remise en état initial des lieux, si les transformations mettent en péril le bon fonctionnement des équipements ou la sécurité du local.

S'ASSURER CONTRE LES RISQUES LOCATIFS

Le locataire doit souscrire une assurance couvrant les risques locatifs (dégâts des eaux, incendie, explosion...), auprès de la compagnie d'assurance de son choix. Le locataire justifie obligatoirement de cette assurance lors de la remise des clés (attestation d'assurance), puis chaque année à la demande du bailleur.

Le défaut d'assurance autorise le bailleur à :

- résilier le bail si une clause du contrat de location le prévoit,
- souscrire une assurance en lieu et place du locataire et récupérer les cotisations auprès de lui.

Attention, ces obligations relèvent du droit privé, la municipalité n'est donc pas l'autorité compétente en la matière.

AGENDA DES SENIORS

**SAMEDI
19 JANVIER 2019** Thé dansant des Reines et des Rois
à la Maison Pour Tous de 15h à 19h

**SAMEDI
2 FEVRIER 2019** Thé dansant de la Chandeleur
à la Maison Pour Tous de 15h à 19h

**JEUDI
14 FÉVRIER 2019** Visite du ministère de l'Économie et des
Finances, suivie d'un repas sur place.
Tarif : 22 €

En raison du nombre de 20 participants
maximum imposé par l'administration,
cette sortie sera reproposée au second
semestre.

Départ en car à 9h du parking de l'espace
Alain-Vanzo

**Attention ! Fournir une pièce d'identité
le jour de la visite**

**JEUDI
28 MARS 2019** Visite du Château de Condé, suivie d'un
déjeuner sur place, puis visite des caves
médiévales avec dégustation.

Tarif : 53,50 €

Départ en car à 8h30 du parking
de l'espace Alain-Vanzo

**JEUDI
16 MAI 2019** Visite de la Roseraie du Val de Marne
Tarif : 10 €

Départ en car à 13h du parking
de l'espace Alain-Vanzo

**JEUDI
20 JUIN 2019** Visite des Jardins d'exception à Verdelot
avec déjeuner dans une auberge briarde
Tarif : 49,50 €

Départ en car à 8h30 du parking
de l'espace Alain-Vanzo

VISITE DU MUSÉE NAPOLÉON

Le 20 septembre dernier, profitant d'une
chaude journée de fin d'été, une vingtaine
de séniors est partie faire la visite du musée
Napoléon 1^{er} au château de Fontainebleau.

Ils ont pu y admirer une superbe galerie de
portraits de famille, des souvenirs histo-
riques et environ 650 objets ayant appartenu
à l'Empereur (vaisselle, mobilier, tenues,
armes...)



SENIORS, RÉVISEZ VOTRE CODE DE LA ROUTE !

**Le mardi 11 décembre à 14h30 dans les locaux de la Maison
Pour Tous**

Dans le cadre de ses actions en matière de sécurité routière,
la ville organise un atelier/conférence « il n'y a pas d'âge
pour revoir son code de la route ».

Au programme de cet après-midi, nous vous proposons :

Partage de la rue et de la route : savoir comment agir et se
comporter, en tant qu'utilisateur de la rue, et face aux autres
usagers (piétons, cyclistes, cyclomotoristes, mais aussi
automobilistes, conducteurs de poids lourds, de bus...) en

apprenant les différentes règles et usages que chacun doit
connaître pour que la rue soit plus sûre.

Se déplacer en toute sécurité : point sur les équipements, la
visibilité en fonction des usages. Revoir quelques règles de
sécurité pour ses déplacements en ville ou à la campagne,
de jour ou de nuit...

Accident : comment réagir lorsque l'on assiste à un accident,
que faut-il faire et ne pas faire, quel numéro appeler, etc.

Conduite automobile : rappel sur les assurances et le constat

On vous attend nombreux !



/// DÉCEMBRE

VENDREDI 7 DÉCEMBRE
DE 20H00 À 22H00

Complexe sportif JC-Bouttier



METS TES BASKETS

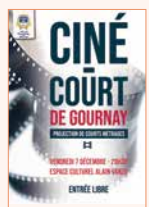
Venez pratiquer une activité sportive en toute convivialité

Kin Ball

Réservation obligatoire par mail : sports@gournay-sur-marne.fr

VENDREDI 7 DÉCEMBRE
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



CINÉ-COURT

>>> ACCÈS LIBRE

SAMEDI 8 DÉCEMBRE
16H00

Salle des mariages



CONFÉRENCE MUSÉE EUGÈNE CARRIÈRE :

L'Exposition Universelle de 1900 par Pascal Desabres

Entrée : 5€

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

Maison pour Tous



SOIRÉES DANSANTES POUR LES JEUNES

Kids Party
17h30 à 20h30

Teens Party
18h à 21h



Entrée :
2€ pour les Gournaysiens
4€ pour les hors commune

SAMEDI 8 DÉCEMBRE
16H00

Espace culturel Alain-Vanzo

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE AVEC LE BIG BAND DU VEXIN

>>> ACCÈS LIBRE

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 DÉCEMBRE
DE 10H00 À 19H00

Centre-ville



MARCHÉ DE NOËL

Organisé en partenariat avec l'Association l'AVAEG, retrouvez des stands et des animations tout au long du week-end. Certaines animations seront proposées dans le cadre de l'édition 2018 du Téléthon.

SAMEDI 15 DÉCEMBRE
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



RENDEZ-VOUS...D'AMOUR !

Marianne Sergent

Entrée : Tarif plein 15€,
tarif réduit ou abonné 10€

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE
DE 10H00 À 17H00

Espace culturel Alain-Vanzo



LA BOURSE AUX JOUETS

>>> ACCÈS LIBRE

/// JANVIER

VENDREDI 25 JANVIER
19H00

Espace culturel Alain-Vanzo

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et son équipe vous souhaiteront leurs vœux.

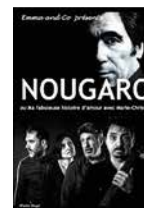
>>> ACCÈS LIBRE



/// FÉVRIER

SAMEDI 2 FÉVRIER
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



NOUGARO, OU MA FABULEUSE HISTOIRE D'AMOUR AVEC MARIE-CHRISTINE

Entrée :
Tarif plein 15€,
tarif réduit ou abonné 10€

SAMEDI 8 FÉVRIER
16H00

Salle des mariages



CONFÉRENCE MUSÉE EUGÈNE CARRIÈRE :

Les artistes et l'Affaire Dreyfus par Bertrand Tiller

Entrée : 5€

SAMEDI 16 FÉVRIER
20H30

Espace culturel Alain-Vanzo



GARDEZ LE SOURIRE

Trinidad

Entrée :
Tarif plein 15€,
tarif réduit ou abonné 10€

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18

NUMÉROS UTILES

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (malentendants ou malvoyants).....	114
Police municipale (1 rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay	01 55 85 80 00
(1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)	
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18
(1 avenue Médéric à Noisy-le-Grand)	
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille	01 49 83 10 10
(2 rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)	
Hôpital privé de Marne-la-Vallée	01 49 14 80 00
(33 rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)	
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil	01 41 70 80 00
(10 rue du Général Leclerc à Montfermeil)	
SOS Médecins 93	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde	32 37 (34 cts/min.)

NAVETTE GRATUITE « LA GOURNAYSIEUNE »

Pour bénéficier de la navette gratuite le samedi matin, entre 9h et 12h, toute l'année, y compris les jours fériés, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le **07 63 62 82 82**.

PERMANENCES

PERMANENCE D'UN AVOCAT

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement pour répondre à vos questions juridiques **le 1^{er} mardi du mois à partir de 18h00** en mairie, sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.



PERMANENCE DÉPARTEMENTALE

Le Conseiller départemental du canton, **Emmanuel CONSTANT**, vous reçoit sur rendez-vous en contactant le 01 43 93 93 48 ou econstant@cg93.fr, chaque 1^{er} mardi du mois de 18h30 à 19h30.

Prochaines permanences : les mardi 4 décembre, 5 février et 5 mars.

Pas de permanence en janvier.

ÉGLISE SAINT-ARNOULT

Messe anticipée tous les samedis à 18h30 et tous les dimanches à 10h45.

Accueil le samedi de 10h30 à 11h30 et le lundi de 17h00 à 18h00.

• Dimanche 16 Décembre à 16h00 :

La Chorale « Plain Chant » de Noisy-le-Grand, dirigée par Harriett Bougon, vous invite pour le Concert de Noël.

Au programme : chants de Noël traditionnels français et autres morceaux classiques.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Monsieur Patrice ANATO,

Député de Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) a ouvert une permanence à Noisy-le-Grand où il reçoit exclusivement sur rendez-vous. Par ailleurs, des Permanences « tournantes » sont également mises en place. Celles à Gournay-sur-Marne se tiennent à l'hôtel de ville les premiers mardis de chaque mois, de 18h à 20h, sans rendez-vous.



ADRESSE DE LA PERMANENCE À NOISY-LE-GRAND
20 avenue Aristide Briand 93160 (Noisy-le-Grand).
Tel : 01 43 04 14 05

PERMANENCE DES IMPOTS

Tous les 3^{es} mardi du mois de 14h00 à 16h00.

L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEUN

ILS SONT NÉS

David VALACHI
Marc BUTRYN
Abigail SZTEMBERG
Margaux SERFATI
Reem BENABDELOUAHED
Naël PHILIPPOT
Jonah LENG
Valentin DESCHAMPS
Jaden DOKO BAHONDA
Estéban BONNET
Jade OLZCHANEC
Toumany KOUYATE
Kayna MESLIEN
Amélie LABOISSE
Kélian KONTE
Samia ADOUANE
Mila DESLANDES
Athiv SIVAGANESANATHAN
Iris MONTEIRO
Côme RICHARD
Fatima ZELLOUFI
Binta KÈBÉ
Loumaï VAN
Yaksha SANTHIRANATHAN
Kaïs COULIBALY
Raphael MARTINS
Shaïma COGNON
Hayden PERSICO WILLEME

ILS SE SONT DITS « OUI »

Ariane SAINT-SULPICE & Aurélien MAITRE
Clodrey DELANNET & Mohamed TAHRI
Sabrina DUPUIS & Cédric BOURGEOIS
Audrey PETITPAS & Anousone DETSABOUN
Marie-Paule NELCHA & Mokrane ADJAZ
Charline TREMBLAY & Yann SZTEMBERG
Safia AGGOUNE & Mohammed HOUARI
Lucie PLOMB & Vincent DESICY
Marion LERALEU & Erick HERNANDEZ BENITEZ
Angélique DUBOIS & Aurélien MICHEA
Evelyne VIART & Jacques ALLÉLY
Jessica RAMOS & Anthony NEVES
Manon BRETON & Valentin LANDA
Marine BERR & Rémy PICART
Amandine DEPOND & Carlos GODINHO
Edith LEFRANC & Loïc DEDEREN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Mino GARCIA
Solange VILLETTE épouse LEFEVRE
Helga VARTANIAN épouse NEMANI
Dominique PENA
Odette COULAUD épouse BEAURAIN
Louise BODIOU épouse CUZIAT
Thérèse DELEPIERRE épouse PILOT
Bernadette JUY épouse BEDEL
Mireille DAUTRICOURT épouse MOTRÉ
Hayden PERSICO WILLEME
Antoinette DURAND épouse POLESE
Jacques SIROUX

GOURNAY AU CŒUR

Être élu Maire ce n'est pas accéder au pouvoir, c'est accepter de représenter tous les citoyens de sa commune, faire en sorte que l'intérêt général prime toujours sur l'intérêt particulier et défendre au quotidien les spécificités de sa ville face aux lois parfois injustes et incohérentes.

Critiquer l'action politique de l'édile en place est aisé, mais proposer de manière constructive des solutions qui servent la majorité et non une minorité dans le respect des règles, souvent méconnues voire reniées, est très rare. Ne voir que midi à sa porte, faire fi du système juridique qui nous encadre, faire penser aux concitoyens que tout est possible d'un coup de baguette magique, jouer sur les craintes et inquiétudes de ces derniers en incriminant les élus en place, prendre

pour cible sa municipalité sans maîtriser la globalité des compétences politiques existantes, n'est voué qu'à l'échec. Pour se faire entendre en matière d'aménagement, il faut, comme nous le faisons actuellement, attirer l'attention de notre territoire (EPT, département, région, métropole) sur nos particularités afin que ce dernier puisse soutenir leur prise en compte et réitérer sans cesse nos alertes auprès du Préfet et du gouvernement.

Nous entrons dans une période où il va être légion de déclamer des projets « licornes » censés rassembler le plus grand nombre autour d'une idée commune pour s'attirer la sympathie sans proposer d'actions légitimes et légales. Nous avons été élus sur un principe fort et non clivant : toutes les

propositions, d'où qu'elles viennent sont bonnes à prendre tant qu'elles s'inscrivent dans le droit et l'intérêt général. Les batailles de clochers, qui visent simplement à déstabiliser et discréditer le premier magistrat de la ville et son équipe, ne nous intéressent nullement. Nous restons sur le vivre ensemble et le respect de notre programme qui nous ont menés où nous sommes aujourd'hui.

Si vous souhaitez, avec nous, réfléchir de manière sensée, n'hésitez pas à nous rejoindre.

GOURNAY NOTRE VILLAGE

Chaque jour notre ville subit d'effroyables et nombreux embouteillages, parfois même depuis le rond-point des Pyramides jusqu'après le pont de la Marne. Certains jours même les rues adjacentes sont saturées. Cela pose un problème majeur de circulation à l'ensemble des usagers, notamment pour les véhicules de secours, de police et les bus. Le plus grave étant la pollution dégagée par ces bouchons aux heures des trajets d'écoles, où les enfants ainsi que les bambins dans les poussettes des assistantes maternelles respirent cet air vicié, dangereux pour leur santé. L'air est parfois irrespirable avenues Paul Doumer et de Champs. Le pire est à venir avec l'accroissement de la population des villes voisines, Gournay offrant le seul point de passage entre Vaires et Neuilly sur Marne. Que pouvons-nous faire pour y remédier ? changer le plan de circulation n'y suffirait pas. Reprendre le projet de voie d'évitement et la création d'un nouveau pont sur la Marne serait sans doute la seule issue possible. C'est donc auprès de la Région, du Département et du Territoire qu'il convient d'agir.

S. Charrier, JP Lahaye, B. Livian, L. Léonide

GOURNAY S'ENGAGER POUR DEMAIN

Où allons-nous,

L'état augmente les taxes, 500 000 emplois ne sont pas pourvus, et ce sont toujours les mêmes (classes moyennes) qui payent. Qu'attend le gouvernement pour réformer l'état et diminuer son train de vie, comme l'ont fait nos voisins européens ; cesser de faire des cadeaux avec l'argent des collectivités locales, et inciter les demandeurs d'emploi à travailler en les indemnisant mieux et moins longtemps.

On pourrait décider que tous les chômeurs indemnisés fassent un stage d'un an dans les entreprises françaises, ou ils auraient une vie sociale et de nouvelles compétences. Au bout de cette année, 20 à 30 % seraient embauchés (30 % de 3 millions = 900 000 emplois, sans que ça coûte à l'état !).



Ville de
Gournay
sur
Marne

ASSOCIATION
AVAEG
ACTEURS DE LA VIE ACTIVE ET ECONOMIQUE
DE GOURNAY-SUR-MARNE

MARCHÉ DE NOËL

de Gournay
sur Marne

2018

Centre ville

8 & 9

DÉCEMBRE

de 10H00 à 19H00

ATELIERS CRÉATIFS

ANIMATIONS

ILLUMINATIONS

CHALET GOURMANDISE

STAND Téléthon